

# **Le Parlement européen se prononce pour la création d'un organisme de régulation de l'internet chargé de négocier avec les organisations internationales**

Le Parlement européen a appelé la Commission à prendre une part plus active dans la régulation de l'internet et à créer pour cela un organisme chargé de négocier avec les organisations internationales en charge du réseau mondial. Se félicitant du projet de création d'un nom de domaine `.eu`, il incite la Commission à travailler à la naissance d'un cadre strict et homogène au sein de l'Union européenne en matière d'attribution de noms de domaine. Les eurodéputés souhaitent enfin que soit garantie l'indépendance de l'ICANN vis-à-vis des États-Unis et que son comité directeur soit ouvert à des représentants de tous les continents, y compris l'Afrique.